



PLAN DE PROTECTION-COVID-19

Accueil parents-enfants – Pavillon de la Courte Echelle

Ch. Marcel Régamey

Commune d'Epalinges

Version 16.05.2021

Lieu et cadre d'application

Le Centre d'animation socioculturel Palinzard - CAP propose un accueil parents-enfants tous les lundis matin de 9h à 11h dans les locaux de la Courte Echelle (UAPE) au ch. Marcel Régamey. Cet accueil s'adresse aux parents et aux accompagnants d'enfants en âge pré-scolaire et leurs enfants. Il est encadré par des accueillantes bénévoles et supervisé par la responsable du centre d'animation. Ces moments visent à offrir un espace de rencontre et de socialisation, en libre adhésion dans un lieu qui favorise la rencontre, l'échange et le vivre ensemble.

1. Capacité

D'entente avec l'OAJE, Le nombre maximum de participants est fixé à 15, enfants, adultes et accueillantes confondus.

2. Traçabilité

La traçabilité est garantie : les accueillantes tiennent à jour une liste de présence avec un numéro de contact, gardée 14 jours puis détruite. La liste est transmise aux autorités cantonales si besoin. Elle n'est utilisée à aucun autre dessein. Les participants sont informés de cette démarche.

3. Distanciation physique et port du masque

Ces mesures s'appliquent uniquement aux adultes présents et ne concernant pas les enfants de moins de 12 ans.

- Une distance de 1,5 mètre doit être maintenue entre les personnes adultes dans la mesure du possible.
- Le port du masque est obligatoire en tout temps pour participer aux activités. Cette règle s'applique autant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

4. Mesures d'hygiène

- Les participants, enfants compris se lavent ou se désinfectent les mains en arrivant à l'accueil et en repartant.
- les accueillantes présent-e-s se désinfectent et se lavent régulièrement les mains
- Le matériel et les salles utilisées sont désinfectés à chaque fin d'activité
- Les locaux sont aérés régulièrement

- Les affiches à propos des règles d'hygiène et de conduite de l'OFSP sont imprimées et affichées de façon à être bien visibles.
- Le matériel sanitaire et correspondant nécessaire (désinfectant, essuie-mains jetables/mouchoirs en papier, distributeur de savon, poubelles fermées) est mis à disposition.

5. Symptômes

Les personnes présentant des symptômes de Covid-19 (toux sèche, fièvre, difficultés respiratoires) ne sont pas autorisées à participer à l'accueil parents-enfants. Ils et elles doivent rester à la maison, voire être isolé.e.s selon les prescriptions éventuelles du médecin cantonal.

Si un participant se sent fébrile ou présente des symptômes de Covid-19 pendant l'accueil, il quitte immédiatement les lieux, rentre chez lui et s'isole. Il appelle la hotline 0800 316 800 ou se soumet à un « Coronacheck » sur le site internet de l'OFSP. Il suit les instructions qui lui sont ordonnées. En cas de test positif, il informe les autorités cantonales de sa participation à l'accueil parents-enfants.

Pour tout ce qui n'est pas précisé dans ce document, le CAP suit le concept émis par la commune d'Epalinges.